

CCSi

SOS RACISME

*Centre de contact Suissesses - Immigrées
Kontaktstelle Schweizerinnen - Immigrantinnen*



Rapport d'Activités 2016

Mot du président

Chère lectrice, cher lecteur,

Oui, tout peut arriver. Personne n'est à l'abri de se retrouver dans une situation de détresse en raison de la perte d'un emploi, de problèmes de santé ou de difficultés familiales. Nous pouvons toutes et tous, un jour ou l'autre, nous retrouver face à un mur.

Les personnes frappant à notre porte sont fréquemment confrontées à des situations complexes et précaires. Elles doivent en outre faire face au risque de perdre leur permis de séjour, leur projet de vie en Suisse se retrouvant ainsi complètement remis en question. Les conséquences d'une révocation de permis, d'un refus de regroupement familial ou d'une décision de renvoi s'avèrent bien souvent tragiques. Déracinement, séparation des membres d'une famille sont autant d'enjeux fondamentaux dépassant largement le cadre de la simple procédure administrative.

Le soutien concret apporté par notre service d'aide juridique et sociale permet aux personnes migrantes et à leur famille de faire valoir efficacement leurs droits, indépendamment de leur situation financière. Il propose un accompagnement adéquat dans des procédures souvent longues, complexes et stressantes.

Garantir l'accès à la justice aux personnes migrantes, c'est lutter contre leur exclusion et le *centre* de notre engagement. Soutenir et promouvoir le *contact Suisses-Immigrés*, c'est contribuer à une plus grande cohésion dans notre société!

Chère lectrice, cher lecteur,

Si, comme je l'espère, vous connaissez des personnes dans votre entourage qui partagent ces valeurs et qui ne sont pas encore membres de notre association, je vous prie de bien vouloir leur parler de notre travail. L'élargissement de notre base, grâce à l'adhésion de nouveaux membres, demeure fondamental pour notre association. Cela démontre que la population fribourgeoise partage les valeurs qui nous habitent et guident notre action.

Encore merci beaucoup pour votre soutien!

Cordialement

Euro de Ornelas

Structure

Membres du comité pour l'année 2016

Euro De Ornelas (Co-président) Nadège Morandi (Co-présidente)
Sascha Moore Boffi, Flavia Juri, Marie-Paule Bugnon et Cléa Gurtner

L'équipe de travail

Caroline Meraldi et Guillaume Bégert (juristes)
Angie Labbé (coordinatrice administrative)
Maria Folleco (entretien des locaux)

Permanence

Les chiffres de 2016

En 2016, le CCSI/SOS Racisme a accompagné et représenté 102 personnes et familles dans le cadre de procédures liées à leur statut de séjour. Parmi celles-ci, 46 ont confié un mandat de représentation à notre association pour la première fois. Alors qu'un total de 334 entretiens a été réalisé sur l'ensemble de l'année, 125 conseils immédiats ont été proposés aux personnes migrantes, aux acteurs institutionnels et au réseau associatif fribourgeois. Pour chacune de ces situations, une évaluation individuelle a été effectuée et dans bon nombre de situations, ces conseils immédiats ont permis à des personnes d'engager ou de poursuivre des procédures de manière autonome. Enfin, l'accès aux soins de 36 personnes et familles sans titre de séjour a été amélioré grâce à notre service d'affiliation à l'assurance maladie de base.

Une demande croissante face à des procédures de plus en plus complexes

Malheureusement, par manque de temps et de ressources, nous avons également dû refuser notre aide à plusieurs personnes. Parmi les facteurs à l'origine de ce constat, nous relevons des procédures de plus en plus longues, restrictives et complexes, ainsi que la nécessité croissante de travailler en réseau avec les intervenants sociaux du terrain. En effet, l'étalement du traitement des dossiers sur plusieurs années diminue notre capacité d'accueil pour des nouvelles demandes - conséquence également observée pour la coordination des actions avec les professionnels du terrain .

Permanence

Une recrudescence des situations de femmes victimes de violences conjugales, dont le séjour en Suisse est remis en question

Aux termes de la loi sur les étrangers, le renouvellement du permis de séjour, initialement obtenu à la suite du mariage d'une personne originaire d'un Etat tiers, dépend de la poursuite de la vie commune. Dans les cas de séparation suite à des violences conjugales, la loi prévoit, à certaines conditions, le renouvellement de l'autorisation de séjour. Dans la pratique, les femmes étrangères victimes de violences conjugales se retrouvent très souvent confrontées à des procédures complexes, à l'issue incertaine. Alors que la pratique des autorités demeure très restrictive, de nombreuses femmes voient la poursuite de leur séjour en Suisse remise en question. Isolées et soumises à de fortes pressions, certaines n'osent pas quitter le domicile conjugal ou se résignent à retourner auprès d'un mari violent, de crainte de perdre leur autorisation de séjour.

En 2016, nous avons pu constater une nette augmentation des demandes d'informations ou d'accompagnement en lien avec cette problématique. A cet égard, la collaboration active avec plusieurs acteurs de terrain, en particulier **espacefemmes** et Solidarité Femmes, s'avère essentielle. Il est pour le moins préoccupant de constater, qu'à ce jour, la poursuite du séjour en Suisse d'une personne victime de violences conjugales n'est toujours pas garantie.

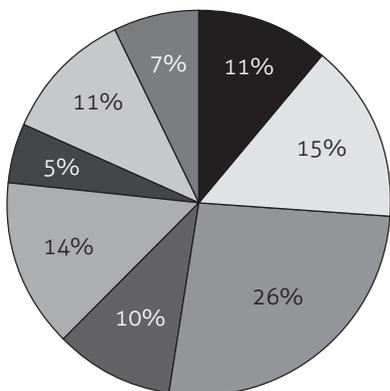
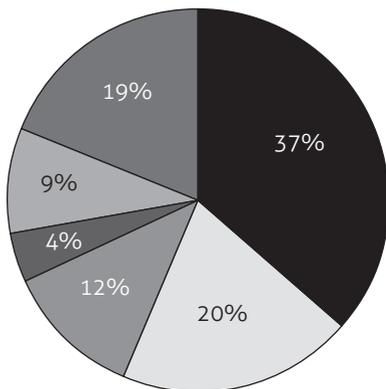
Présentation du rapport thématique de l'ODAE à l'AG 2016

A l'occasion de l'assemblée du CCSI/SOS Racisme le 11 mai 2016, l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) a présenté son rapport « Femmes étrangères victimes de violences conjugales » (disponible sur: www.odae-romand.ch). Détaillant le cadre juridique et la pratique des autorités tout en s'appuyant sur plusieurs cas concrets, cette présentation était l'occasion de sensibiliser une trentaine de personnes à cette problématique encore trop méconnue en Suisse.

Permanence

PROVENANCE

Afrique	37%
Europe pays non UE	20%
Amérique du nord et Amérique latine	12%
Suisse	4%
Asie, Moyen-Orient	9%
UE	19%



NATURE DE LA DEMANDE

Regroupement familial	11%
Régularisation de séjour	15%
Renouvellement et révocation de permis	26%
Transformation de permis	10%
Assurance maladie	14%
Aides administratives	5%
Problèmes en lien avec le mariage	11%
Autres	7%

STATISTIQUES

Personnes et familles accompagnées et/ou représentées	102
Conseils immédiats	125
Personnes et familles affiliées à l'assurance maladie	36

Comptes

Comptes pertes et profits 2016

Personnel	174'091.65	Canton de Fribourg (DSAS)	40'000.00
Locaux	22'771.95	Communes	1'550.00
Frais administratifs	6'506.30	Contributions mandants,	
Publications	810.45	dépens, indemnités	4'431.40
Activités		Cotisations, adhésions	4'360.00
(déplacements, AG, abo,...)	1'106.95	Parrainage	1'760.00
Amortissements	1'528.00	Don Loterie Romande	150'000.00
Provision prime LPP	5'000.00	Dons	9'730.00
Frais divers	1'715.15	Produits divers	3'383.05

Total des dépenses	213'530.45	Total des recettes	215'214.45
---------------------------	-------------------	---------------------------	-------------------

Résultat 2016	1'684.00
----------------------	-----------------

Bilan au 31.12.2016

Liquidités	13'659.22	Créanciers	5'352.30
Débiteurs	5'153.00		
La Bâloise LPP, c/c	1'634.00		

Actifs mobilisés	20'446.22	Fonds étrangers	5'352.30
-------------------------	------------------	------------------------	-----------------

Garantie loyer	1'818.10	Reserve de fonctionnement	10'000.00
Machines de bureau		Dissolution réserve	10'000.00
& Informatique	3'500.00	Capital initial	-1'270.98
Mobilier	1.00	Bénéfice	1'684.00

Actifs immobilisés	5'319.10	Fonds propres	20'413.02
---------------------------	-----------------	----------------------	------------------

Total Actifs	25'765.32	Total Passifs	25'765.32
---------------------	------------------	----------------------	------------------

Comptes

Au niveau des dépenses, nous restons fidèles à notre principe et gardons nos frais de fonctionnement au plus bas. 81% de nos ressources profitent directement aux personnes migrantes, par le biais de notre accompagnement.

Nous remercions la LoRo pour sa confiance et son don qui nous permet notamment d'offrir de meilleures conditions de travail à nos collaborateurs. Conscients de l'importance de diversifier nos sources de financement, nous avons initié une série de rencontres avec de nouveaux potentiels bailleurs et avons mené des actions afin de trouver de nouveaux membres.

Pour la première fois depuis plusieurs années, le CCSI/SOS Racisme clôt son exercice 2016 avec un petit bénéfice. Cela étant, la réserve de fonctionnement a été partiellement dissoute afin de renflouer notre capital associatif et d'affronter les années à venir plus sereinement. Tout en restant dynamique, l'action permettant de soulever des fonds continuera certainement de nous occuper dans le futur !

Remerciements

Aux membres du CCSI/SOS Racisme, aux bénévoles, aux donateurs et aux donatrices, aux parrains et marraines du projet parrainage, à la Loterie Romande, au Canton de Fribourg, aux communes et aux paroisses qui soutiennent notre action, au comité de la St-Nicolas, à l'administrateur du collège St-Michel, à Cricprint, à M. Walter Rugo - réviseur des comptes -, à la troupe de théâtre les Cass'Rôles, à M. Benjamin Visinand - photographe -, à nos mandant.e.s ayant prêté leur image pour la page de couverture, aux participant.e.s du repas de soutien et au réseau: les délégué.e.s à l'intégration de la Ville et du Canton de Fribourg, l'IMR, FRIBOURG POUR TOUS, espacefemmes, Solidarité Femmes, Fri-Santé, l'association Grisélidis, Caritas Suisse et Caritas Fribourg, la ligue fribourgeoise contre le cancer, le comité du 1er mai, UNIA secteur migration, UNIA Fribourg, LivrEchange, l'ODAE romand, la COPERA, Point d'Ancrage, au Port de Fribourg.

VOUS POUVEZ NOUS SOUTENIR

- En devenant **membre** de notre association (cotisation annuelle CHF 60.-)
- En finançant durant une année les services juridiques offerts à une personne et sa famille (contribution membre **parrain/marraine** CHF 160.-)
- En effectuant un **don**

CCP 17-10124-8

IBAN CH56 0900 0000 1701 0124 8

Rue des Alpes 11 - CP 366

1701 Fribourg

Tél. 026 424 21 25

info@ccsi-fr.ch

www.ccsi-fr.ch

Impressum

Textes: Euro de Ornelas, Caroline

Meraldi et Guillaume Bégert

Réalisation: Cricprint

Impression: Cricprint

Tirage: 800 expl.

Avec le soutien de



et de

**La Direction de la santé et des affaires
sociales du canton de Fribourg**